

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé au  
Moniteur  
belge

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

01 -07- 2026

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

Greffe

N° d'entreprise: 0547.777.608

**Nom**

(en entier) : Coton de Soi

(en abrégé) : /

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse complète du siège : Rue du Calvaire 7, 7730 Leers-Nord

**Objet de l'acte : Nominations - Révocations**

Lors de la délibération du 31/03/2026, l'assemblée générale a débattu des questions suivantes et a décidé ce qui suit.

**1/ Reconduction de Marc VAN DE WIELE comme administrateur non statutaire**

L'assemblée générale décide de la reconduction de Marc VAN DE WIELE, demeurant à 59780 BAISIEUX, Rue de la Liberté 35, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 31/03/2026. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de six ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré.

**2/ Reconduction de Gaëlle VAN DE WIELE comme administrateur non statutaire**

L'assemblée générale décide de la reconduction de Gaëlle VAN DE WIELE, demeurant à 59184 SAINGHIN EN WEPPE, Rue du Château d'Eau 56, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 31/03/2026. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de six ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré.

**3/ Reconduction de Adeline VANDENBERGHE comme administrateur non statutaire**

L'assemblée générale décide de la reconduction de Adeline VANDENBERGHE, demeurant à 7730 Estaimbourg, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 31/03/2026. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de six ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré.

**4/ Révocation de Laurent GRATIEN comme administrateur non statutaire**

L'assemblée générale décide de la révocation de Laurent GRATIEN, demeurant à 59790 RONCHIN, Rue Roger Salengro 200, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 31/03/2026.

**5/ Nomination de Stéphanie FONTAINE comme administrateur non statutaire** L'assemblée générale décide de la nomination de Stéphanie FONTAINE, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 31/03/2026. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de six ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré.

6/ Nomination de Fanny PROUVOST comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la nomination de Fanny PROUVOST, demeurant à 7760 Molenbaix, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 31/03/2026. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de six ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré.

Déposés en même temps : le rapport de l'organe d'administration du 05/03/2026 et le procès-verbal de l'assemblée générale du 31/03/2026.

Pour l'association  
Marc Van De Wiele  
Administrateur